



## Bureau des radiocommunications (BR)

Circulaire administrative  
**CACE/1015**

Le 31 janvier 2022

**Aux Administrations des États Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 4 des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**

Objet: **Commission d'études 4 des radiocommunications (Services par satellite)**  
– **Approbation de 2 Recommandations UIT-R révisées**

Dans la Circulaire administrative [CACE/1003](#) datée du 26 Novembre 2021, 2 projets de Recommandation UIT-R révisée ont été soumis pour approbation, conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT-R 1-8 (§ A2.6.2.3).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites le 26 janvier 2022.

Les Recommandations approuvées seront publiées par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire leurs titres ainsi que les numéros qui leur ont été attribués.

Mario Maniewicz  
Directeur

**Annexe: 1**

## Annexe

### Titres des Recommandations UIT-R approuvées

Recommandation UIT-R	Titre	Doc. N°
M.1787-4	Description des systèmes et réseaux du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre et espace-espace) et caractéristiques techniques des stations spatiales d'émission fonctionnant dans les bandes 1 164-1 215 MHz, 1 215-1 300 MHz et 1 559-1 610 MHz	4/28(Rév.1)
M.1902-2	Caractéristiques et critères de protection applicables aux stations terriennes de réception du service de radionavigation par satellite (espace vers Terre) fonctionnant dans la bande 1 215-1 300 MHz	4/30(Rév.1)

---